***Compte Rendu du Conseil Municipal***

***du 13 Octobre 2015***

Présents **:** BAUDIN Laurent, BAUDIN Stéphanie, BERTRAND Elisabeth, CAILLAUD Sébastien, de L’ESPINAY Marie-Annick, JEAN Guillaume, MARTINEAU Philippe, MERLET Adrien, MESNARD Alain, MORILLE Delphine.

Absente excusée **:** GODARD Sophie.

Secrétaire : MARTINEAU Philippe.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire expose que conformément aux dispositions des articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il rend compte des décisions qu’il a prises par application des délégations accordées au Maire par délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014.

* Signature d’un devis établi par Monsieur MESNARD Alain, Rue Saint Jacques 85590 MALLIEVRE, pour la fourniture et pose de placards et l’habillage de l’ascenseur de la mairie, pour un montant de 4 860 Euros TTC.
* Travaux de réaménagement intérieur de l’école en MAM : signature d’un avenant établi par l’EURL L.H. DEHOUX, Cité des Genêts 85590 TREIZE-VENTS, concernant le lot « électricité », pour un montant de 296,17 Euros TTC.
* Travaux de réaménagement intérieur de l’école en MAM : signature d’un avenant établi par l’EURL L.H. DEHOUX, Cité des Genêts 85590 TREIZE-VENTS, concernant le lot « plomberie », pour un montant de 305,32 Euros TTC.
* Travaux de transformation de deux maisons de tisserands en mairie : signature d’un avenant établi par l’entreprise JANNIERE, ZA du Puy Nardon 85290 MORTAGNE SUR SEVRE, concernant le lot 2 « charpente, menuiseries extérieures et intérieures », pour un montant de – 10 336,68 Euros TTC.
* Travaux de transformation de deux maisons de tisserands en mairie : signature d’un avenant établi par l’entreprise JANNIERE, ZA du Puy Nardon 85290 MORTAGNE SUR SEVRE, concernant le lot 3 « charpente, menuiseries extérieures et intérieures », pour un montant de – 2 034,00 Euros TTC.
* Signature d’un devis établi par la SARL Michel BOISSINOT, 32 rue de la Poterie 79700 MAULEON, pour la mise en place d’un interrupteur à l’accueil pour commander l’élévateur, pour un montant de 424,80 Euros TTC.
* Signature d’un devis établi par la SAFE, 4, route de Saint Martin des Noyers 85140 L’OIE, pour le repositionnement et la fourniture d’extincteurs à la mairie et à la MAM, pour un montant de 508,38 Euros TTC.

**I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2015.**

**Compte rendu approuvé à l’unanimité**

**II – DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS – PARTICIPATION CITOYENNE ».**

Monsieur le Maire expose au Conseil le dispositif qui lui a été présenté par le Lieutenant Olivier GUEGUEN de la Gendarmerie de Mortagne-sur-Sèvre. Celui-ci fonctionne sur le principe suivant : lorsque les habitants observent des faits inhabituels ou qu’ils ont connaissance d’un fait suspect, ils en informent le référent de quartier qui se rapproche de la Gendarmerie.

Il convient donc de trouver quelques référents bénévoles de confiance, habitant le village, afin de pouvoir signer la convention.

La gendarmerie se propose d’expliquer à la population le dispositif lors d’une réunion publique et de former les référents qui se seront portés volontaires.

Mise en place du dispositif approuvée par 9 voix pour et 1 abstention

**III – AVIS SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN D’OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE TIFFAUGES.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Communauté de Communes, compétente en matière d’urbanisme sur le canton, a adressé en mairie le dossier de modification simplifiée du POS de la Commune de Tiffauges, pour avis et observations éventuelles sur la modification envisagée.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil n’a pas de remarques particulières à émettre.

|  |
| --- |
|  |
|  |

**IV – DROIT DE PREEMPTION URBAIN CONCERNANT LE BIEN CADASTRE AB 616 APPARTENANT A M. ET MME CRENO PATRICE.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l’Office Notarial de Mauléon nous a fait parvenir une Déclaration d’Intention d’Aliéner concernant le bien cadastré AB 616 appartenant à M. et Mme CRENO Patrice.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil suit l’avis du Maire de ne pas préempter ce bien.

**V– QUESTIONS DIVERSES.**

**Cérémonie des vœux 2016.**

Cérémonie fixée le samedi 9 janvier à 18h00 à la Salle de la Cité.

**Point I**

En moyenne 13 personnes par jour ont fréquenté le Point I. Sur la totalité des jours d’ouverture, cela représente 1293 visiteurs.

En 2016, l’ouverture d’une porte donnant directement sur la Place des Tisserands accentuera probablement la fréquentation.

**Soirées canoés**

Trois soirées canoés ont eu lieu en juillet (2) et en août (1).

Participation de 50 personnes lors de chacune des deux soirées de juillet et de 40 personnes en août.

Il est décidé de faire l’acquisition d’un banc pour l’installer dans le jardin Marie Eulalie.

**Commission Développement Durable de la Communauté de Communes**

Il convient de nommer un deuxième référent pour assister aux réunions en cas d’indisponibilité de Philippe MARTINEAU. Adrien MERLET se propose. L’information va être relayée auprès de la Communauté de Communes du canton de Mortagne-sur-Sèvre.

* **Date des conseils municipaux 2015 (le jeudi soir à 20 h 00) :**
* 12 novembre
* 10 décembre

**Séance levée à 22h00**